Université de Liège

JURY D'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
ANNÉE ACADÉMIQUE 2011-2012

Nom .....
(en lettres capitales. Pour les femmes mariées, indiquer le nom de jeune fille)

Prénom .....

Sexe: M / F Date et lieu de naissance: / /19 à Nationalité .....

Votre domicile

.....
Rue - n° - boîte postale

.....
Code postal – Ville – Pays

.....
Téléphone – GSM

Adresse E-mail: .....

Adresse courrier (si elle diffère de votre domicile) :

.....
Rue - n° - boîte postale

.....
Code postal – Ville – Pays

ÉTUDES SECONDAIRES

Intitulé du diplôme de fin d'études secondaires:.....

Pays qui a délivré le diplôme: .....

Année d'obtention: .....

ÉTUDES SUPÉRIEURES et/ou **ACTIVITÉS** entreprises durant les 4 dernières années**:**

	Nature des études/activités	Niveau d'enseignement et nom de l'établissement	Résultats
2007 – 2008			
2008 – 2009			
2009 – 2010			
2010 – 2011			

AEE- Service des Inscriptions
Place du 20-Août, 7 — B-4000 Liège — Belgique
Tél. +32/(0)4 366 54.34. — Fax +32/(0)4 366 58 58 — E-mail inscriptions@ulg.ac.be

ANNÉE D'ÉTUDES DEMANDÉE[1] (ex: 1ère année du baccalauréat en philosophie):

.....

SESSION DEMANDÉE (veuillez entourer votre choix): 1ère session 2ème session

RAISON INVOQUÉE POUR PROUVER L'IMPOSSIBILITÉ DE PRENDRE UNE INSCRIPTION RÉGULIÈRE[2]**:**

.....

.....

Je déclare sur l'honneur que les informations reprises ci-dessus sont sincères, complètes et véritables.

Lu et approuvé + signature Fait à , le

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À VOTRE DEMANDE D'ADMISSION

1) Photocopie recto/verso de votre carte d'identité

2) Photocopie certifiée conforme du (des) diplôme(s) obtenu(s)

3) Attestation(s) des activités effectuées durant ces 4 dernières années

4) Attestation récente justifiant l'impossibilité de prendre une inscription régulière à l'Université

POUR POUVOIR ÊTRE EXAMINÉ, CE DOSSIER DEVRA PARVENIR COMPLET

- avant le 15 novembre 2011 pour une inscription à la 1ère session

- avant le 1er juillet 2012 pour une inscription à la 2ème session

Remarque:
Les étudiants inscrits et ajournés après la 1ère session pourront se réinscrire à la 2ème session jusqu'au 31 juillet 2012.

Université de Liège
AEE – Service des Inscriptions
à l'attention de Axelle Lambotte
Place du 20 Août, 7
B- 4000 Liège

[1] Uniquement pour le 1er et le 2e cycle de base (Bachelier ou Master).
[2] Un justificatif est indispensable pour prouver l'impossibilité de suivre les cours régulièrement.